

HABILITATION ÉLECTRIQUE - PERSONNEL ÉLECTRICIEN - BASSE TENSION

PUBLIC VISÉ

Personnel devant être habilité pour assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension

PREREQUIS

- Écrire et parler la langue française.
- **Posséder des compétences techniques en électricité et une expérience significative des travaux en basse tension.**

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation. Travaux pratiques sur matériel CODEF ou sur les installations propres à l'établissement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances théorique et pratique suivant la NFC 18-510. En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habilier en toute connaissance de cause

DURÉE

3 jours (21 heures)

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Référentiel : Décret n° 2010-1018 du 30 août 2010

Validité : 3 ans

OBJECTIFS

- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique,
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- Mettre en application la nouvelle norme NFC18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

CONTENU DU PROGRAMME

• FORMATION THÉORIQUE

- Présentation des locaux à risques BT
- Dangers de l'électricité
- Les responsabilités dans l'entreprise
- Les niveaux d'habilitation
- Analyse d'accidents et attitudes à observer
- Les EPI (équipement de protection individuelle)
- Consignation basse tension
- Consignes en cas d'accident
- Les appareillages BT

• FORMATION PRATIQUE

- Présentation des consignes internes de sécurité de l'établissement
- Analyse de risque avec les stagiaires
- Identification des risques électriques spécifiques à la manoeuvre
- Identification des organes à manoeuvrer
- Port des EPI
- Manoeuvres réelles par les opérateurs habilités
- Conclusions avec les stagiaires